



FORMULAIRE n°2 DE DEMANDE
D'AUTORISATION DE RACCORDEMENT AUX RESEAUX
D'EAUX USEES ET D'EAUX PLUVIALES

LOGEMENTS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS

A retourner au :

SIARP – 73, rue de Gisors – 95 300 PONTOISE
Tél. : 01 30 32 74 28 – Fax : 01 34 25 90 27
e.mail : contact@siarp.fr.

DOSSIER DE DEMANDE DE RACCORDEMENT DES **LOGEMENTS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS**
FORMULAIRE 2

VOUS SOUHAITEZ QUE LES TRAVAUX SOIENT REALISES PAR L'ENTREPRISE DE VOTRE CHOIX, veuillez faire remplir la partie ci-après par l'entreprise que vous aurez retenue pour exécuter les travaux :

A remplir par l'entreprise réalisant les travaux

Je soussigné, (Nom Prénom) _____

Agissant en qualité de _____

Pour le compte de l'entreprise _____

Dont le siège social est situé _____

Téléphone (joignable pendant les heures ouvrables) : _____

Adresse e-mail : _____ @ _____

M'engage à :

- demander, au préalable, au SIARP, la nature du matériau de la canalisation sur laquelle aura lieu le raccordement.
- transmettre au SIARP mes attestations de formations des travailleurs effectuant des interventions sur matériau contenant de l'amiante relevant de la sous-section 4 par un organisme accrédité (code du travail – risque exposition à l'amiante).
- joindre à la présente demande, les qualifications en matière d'assainissement de l'entreprise exécutant le raccordement (qualifications FNTP ou équivalent ou références de l'entreprise).
- contacter, dès le commencement des travaux, le SIARP afin qu'il contrôle la bonne exécution du branchement nécessaire à l'obtention de l'attestation de conformité du raccordement.
- exécuter les travaux selon les règles de l'art (en respectant le fascicule 70 et autres selon le type de travaux).
- respecter les prescriptions de l'autorisation de branchement et du règlement d'assainissement collectif consultable sur le site www.siarp.fr
- informer le SIARP d'une sous-traitance éventuelle.

Fait à :

Le :

CACHET DE L'ENTREPRISE

SIGNATURE DU REPRESENTANT

⚠ Attention aux délais d'obtention des autorisations de voirie !

DESCRIPTIF DES TRAVAUX**A remplir par l'entreprise réalisant les travaux****EAUX USEES****Branchement sous domaine privé**

- présence d'un regard de façade :
canalisation : diamètre :
matériaux :
- système de relevage système anti-refoulement
 ventilation primaire ventilation secondaire

Branchement sous domaine public¹

- Boîte de branchement : existante à créer
- Positionnement : sous domaine public sous domaine privé
- Dimension : Matériaux :
• Type de joint : Profondeur :

Conduite sous domaine public

- Diamètre de la conduite : Pente :
• Matériaux de la conduite : Constitution du remblai :
• Type de joint : Structure de la chaussée :
• Enrobage de la conduite :

Type de raccordement sur canalisation principale

- Au niveau d'un regard de visite : Au niveau de la canalisation principale
- avec cunette en fil d'eau • avec culotte préfabriquée
• avec chute inférieure à 0,50 m • avec raccord de piquage
• avec chute accompagnée supérieure à 0,50 m

EAUX PLUVIALES

Origine des eaux pluviales	Superficie en m ² ou ha
Total surfaces imperméabilisées dont :	
Toitures	
Voiries et parkings	
Total surfaces imperméabilisées	
Total surfaces non imperméabilisées	
Total toutes surfaces confondues	

- EP en infiltration à la parcelle EP en gargouille
 Présence d'une cuve de rétention avant infiltration à la parcelle Présence d'une cuve de rétention avant rejet au réseau
 Système de relevage EP Système anti-refoulement EP
- Raccordement au réseau séparatif, dans le cas où aucune autre solution de gestion des eaux pluviales n'est possible

¹ L'entreprise doit demander un arrêté de circulation auprès du service voirie de la commune

SCHEMA DU BRANCHEMENT DES EAUX USEES AVEC COTATION

À compléter obligatoirement ou joindre un plan

Faire apparaître :

- la situation du bâtiment (par rapport à la limite de propriété)
- le tracé des canalisations sur le terrain
- l'emplacement précis de la boîte de branchement en limite de propriété avec profondeur
- le collecteur public avec son diamètre et sa profondeur
- le futur branchement : nature, diamètre et linéaire de la canalisation

Trottoir, nom de la voie

échelle : □ = 1 mètre

SCHEMA DE PRINCIPE DU DISPOSITIF DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

↗ A compléter obligatoirement ou joindre un plan

Trottoir, nom de la voie

échelle : □ = 1 mètre